



## 16ème legislature

<b>Question N° :</b> <b>18629</b>	<b>De M. Jean-Yves Bony ( Non inscrit - Cantal )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Travail, santé et solidarités		<b>Ministère attributaire</b> > Travail, santé et solidarités
<b>Rubrique</b> > pharmacie et médicaments	<b>Tête d'analyse</b> >Revendications du réseau officinal	<b>Analyse</b> > Revendications du réseau officinal.
Question publiée au JO le : <b>11/06/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Jean-Yves Bony appelle l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur les craintes et revendications formulées par le réseau officinal sur l'ensemble du territoire national. Depuis dix ans, les fermetures de pharmacies se sont multipliées. En 2023, ce sont 276 officines qui ont définitivement baissé le rideau. À ce rythme, de nombreux Français n'auront plus accès aux médicaments dans des délais raisonnables et devront se déplacer de plus en plus loin pour trouver une pharmacie ouverte. En l'état actuel, les déserts médicaux risquent de devenir des déserts pharmaceutiques. Alors que la situation se dégrade, l'État s'entête à poursuivre une politique de santé à bas coût, tirant les prix des médicaments vers le bas et rognant sur les sources de revenus de la filière officinale. Ces professionnels de la santé tirent la sonnette d'alarme face à une situation qui se dégrade pour la pharmacie de proximité. Ils doivent gérer les pénuries de médicaments et subir la multiplication des tâches. Par ailleurs, dans le cadre des négociations conventionnelles, l'assurance maladie n'a pas formulé de propositions suffisantes pour assurer le maintien du réseau officinal partout sur le territoire. Les pouvoirs publics restent sourds à leurs alertes et jouent avec la santé des patients. Sans une véritable revalorisation des honoraires de dispensation, une juste rémunération de leurs missions et une compensation de la hausse de leurs charges dans un contexte d'inflation, la fermeture des pharmacies de proximité se poursuivra au détriment de l'accès aux soins. Il lui demande de lui indiquer les mesures que le Gouvernement entend prendre pour consacrer les moyens indispensables à la résolution des difficultés de la pharmacie d'officine et du système de santé.